

Nouvelle station PubliBike à la Gare CFF : une première en Suisse romande

Le 3 juillet dernier, une première station de vélo-partage a été inaugurée à proximité immédiate de la Gare CFF. Il est désormais possible, à la descente du car postal ou du train, de poursuivre son chemin tout simplement à vélo.

Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics

14

N° 214 - AOÛT 2012

Cette offre de «bike sharing» (vélo en partage) a été rendue possible grâce à une collaboration entre CarPostal Suisse SA, les CFF, l'entreprise de location de vélos Rent a Bike et la Ville de Delémont. Elle s'inscrit dans la politique globale de promotion de la mobilité douce non seulement à Delémont, mais également dans l'ensemble de l'agglomération.

Un partenariat solide avec les entreprises de transports publics

CarPostal, les CFF, Rent a Bike et la Ville de Delémont ont décidé de collaborer dans le but de proposer cette nouvelle offre qui complète idéalement les prestations proposées par les transports publics. Un contrat a été établi afin de mettre en place cette première station qui devrait être complétée par d'autres infrastructures qui pourraient voir le jour à des endroits-clés, par exemple en Vieille Ville, dans la zone d'activités de la Communance ou encore au Centre sportif.

Le Conseil communal a décidé de mener cette action sous forme de projet-pilote, afin de se donner le temps de réfléchir à la meilleure solution permettant de mettre en place, aux meilleures conditions possibles, un système de vélos en libre-service. Dans ce sens, la possibilité de recourir à d'autres services est assurée s'il s'avère que des systèmes plus avantageux pourraient mieux répondre aux besoins de la ville et de l'agglomération de Delémont.



PubliBike en quelques mots

PubliBike propose des vélos traditionnels ou électriques en libre-service et facilite ainsi l'accès au dernier maillon de la chaîne de transport. Avec les six vélos traditionnels et deux vélos électriques désormais disponibles en libre-service à la place de la Gare 23 à Delémont, et pouvant être loués à l'heure, pas moins de neuf stations sont actuellement en service en Suisse.

La station de Delémont constitue une première en Suisse romande pour la toute jeune entreprise PubliBike. L'objectif est que les clientes et les clients puissent louer des vélos traditionnels et électriques dans toute la Suisse avec une seule et même carte. Avec la reprise de velopass – numéro un sur le marché du partage de vélos en Suisse –, CarPostal fait un grand pas vers la réalisation de cette vision.

Un projet intégré à la politique de promotion de la mobilité douce

L'offre PubliBike s'insère dans les projets de l'agglomération de Delémont consacrés à la mobilité douce (vélostation, amélioration des réseaux cyclables, guide de la mobilité, etc.) et favorise l'utilisation des différents moyens de transport. Cette station PubliBike constitue ainsi une première étape d'un véritable réseau que le Conseil communal souhaite développer ces prochaines années en collaboration avec d'autres acteurs (Canton, entreprises).

Simplicité d'utilisation: à tester!

L'utilisation de PubliBike est simple. Les clientes et les clients peuvent s'enregistrer sur www.publibike.ch. Il leur suffit ensuite de s'identifier au terminal de la station au moyen de leur carte PubliBike. Grâce au badge RFID (identification par radio-fréquence) figurant sur la carte d'abonnement, l'identification ne prend qu'une seconde. En cours de route, le vélo peut être garé et sécurisé par un cadenas



intégré dans le cadre. Pour restituer les vélos, les utilisatrices et les utilisateurs les remettent dans le support.

Pour les abonnés, la première demi-heure de location d'un vélo traditionnel est gratuite, puis chaque heure supplémentaire coûte 2 francs. Pour les vélos électriques, la location horaire s'élève à 4 francs. Les usagers spontanés pourront bientôt utiliser PubliBike sans la carte d'abonnement. Le tarif horaire qui leur est destiné s'élève à 3 francs pour les vélos traditionnels et à 6 francs pour les vélos électriques avec une durée de location minimale de deux heures.

Complément idéal de l'offre de mobilité

Pour de courtes distances, l'utilisation de vélos traditionnels et électriques est le complément idéal aux moyens de transport privés et publics en espace urbain. Le bike sharing contribue à désengorger le trafic et permet d'organiser les déplacements en transports en commun de manière plus individuelle. Le courant nécessaire à l'utilisation des vélos électriques et à l'exploitation de la station est issu d'une production écologique certifiée.



Publi Bike



PostAuto



SBB CFF FFS

